

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL/INDUSTRIE : Les "Territoires d'industrie" connus le 19 novembre

Lancé en novembre dernier par le Premier ministre, le programme « Territoires d'industrie » vise à accompagner le développement économique de 144 intercommunalités ou regroupements d'intercommunalités à forte dimension industrielle. Alors que 3 « territoires d'industrie » du Grand Est, dont Sud-Alsace, ont déjà contractualisé une liste d'engagements avec l'État pour la période 2019-2022, les 10 autres territoires sélectionnés à travers la région ont présenté mercredi 02/10 leurs projets d'action respectifs à Metz/57, Reims/51 et Strasbourg/67. L'annonce officielle des actions validées par la Région, l'État et les opérateurs publics partenaires ([BPIFRANCE FINANCEMENT](#) / T : 01.41.79.80.00, Banque des territoires, Business France, Pôle emploi, Ademe, etc.) sera faite à Mulhouse/68 le 19/11 prochain, lors du prochain salon Be 4.0 dédié à l'industrie du futur. <https://www.bpifrance.fr/>